

Créer une activité d'assistant TPE/PME à distance

RS7414 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 324
Formacode(s)	35056, 32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

L'FORME · SIRET : 90770043900017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un monde professionnel en constante évolution, le besoin de flexibilité et d'efficacité administrative n'a jamais été aussi important. La révolution numérique, accélérée par la pandémie de COVID-19, a transformé les méthodes de travail traditionnelles, poussant les entreprises à adopter des modèles de travail hybrides ou entièrement à distance.

L'activité professionnelle d'un assistant TP/PME à distance est multifacette et exige une maîtrise des outils numériques, une excellente organisation et une capacité à communiquer efficacement.

Le dispositif de formation mis en place pour cette certification est conçu pour être flexible et accessible, répondant aux besoins des professionnels de l'assistanat souhaitant améliorer leurs compétences pour créer leur activité.

La certification vise les secrétaires et assistants, en poste ou à la recherche d'un emploi souhaitant monter en compétences sur le travail à distance pour développer, maintenir leur employabilité, et créer leur activité d'assistant virtuel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Créer sa micro-entreprise
- Appliquer les obligations fiscales et administratives
- Rédiger un contrat de prestation ou de sous-traitance
- Mettre en place un système de classement virtuel
- Suivre les projets de son client
- Réaliser une étude de marché
- Effectuer une prospection commerciale.
- Mettre en place les modalités de la gestion de la relation clients
- Gérer la communication avec ses clients
- Gérer les réseaux sociaux et les communautés en ligne de son client
- Mettre en place un système de veille sur le métier d'assistante, sur les technologies et sur les grands type de secteur d'activités
- Auto-évaluer ses pratiques / son discours

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation est destinée à des candidats professionnels du secrétariat ou de l'assistanat titulaire d'un diplôme de

niveau 4 minimum ou autodidacte avec une expérience en secrétariat ou assistantat de 1 an minimum.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi un parcours de formation continue auprès du certificateur ou auprès d'un partenaire habilité.

Pour les candidatures individuelle : le candidat devra en apporter les preuves matérielles : CV, attestation d'employeur, certificat de travail, diplômes obtenus, certificats de réalisation de formation, exemple de réalisation ou toute autre document attestant de compétences en secrétariat/assistantat.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de certification est, a minima, composé de 3 personnes :

3 Assistants virtuels ayant à minima 2 ans d'expérience professionnelle n'ayant pas de lien ni personnel, ni professionnel avec le

candidat, ni de lien de subordination avec l'organisme certificateur et/ou l'organisme préparateur

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	26/05/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lforme.com/la-valise-assistante-virtuelle/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7414/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	2 400 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	164
Parcours menés à terme	124
Taux d'achèvement	76 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	172
Montant total engagé	369 982 €

Coût moyen par dossier	2 151 €
Durée moyenne	73 h
Période	12/2025 – 08/2026
France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	4 %
OPCO	1 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.